

ASSEMBLÉE NATIONALE

A propos des voitures

Les députés ont adopté les règlements intérieur et financier de l'Assemblée nationale. Les nouveaux documents comportent un certain nombre d'innovations parmi lesquelles l'affectation de deux voitures de fonction à chaque parlementaire.

« Nous prenons le risque d'acheter deux voitures pour un député. En prenant en compte l'entrée en fonction, les incom-



patibles qui partent et les suppléants qui arrivent. Si le titulaire prend la voiture, il faudra en acheter une autre pour le suppléant. C'est un progrès », a expliqué le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Si les retenues pourront être opérées sur la prime des absents, les députés n'ont cependant pas tranché la question des incompatibilités.

Page 2

EDUCATION

Les enseignants s'imprègnent de nouveaux curricula



Les enseignants en formation/Adiac

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a initié une formation des enseignants évoluant dans les secteurs public et privé aux nouveaux programmes scolaires qui entreront en vigueur à la prochaine

rentrée des classes. La formation concerne les formateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques des douze départements que compte le Congo et va s'étendre jusqu'au mois d'octobre.

Page 3

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

66 établissements privés agréés

La commission d'agrément du ministère de l'Enseignement technique et professionnel a validé le 31 août à Brazzaville, à l'issue de sa neuvième session ordinaire, les dossiers de soixante-six établissements scolaires privés sur les cent huit examinés. Selon les membres de la commission, l'objectif est de déployer des structures de formation technique et professionnelle des élèves répondant aux normes requises par les pouvoirs publics.

Page 3

ELIMINATOIRES CHAN 2023

Le Congo joue sa dernière carte

Les Diables rouges A' sont tenus d'inscrire au moins un but et de n'en encaisser aucun le 4 septembre à Brazzaville face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine en match retour comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) afin d'obtenir leur qualification pour la phase finale de la compétition qui va se disputer l'année prochaine en Algérie.

A la manche aller les Centrafricains ont dominé les Congolais (2-1) qui se sont illustrés par des défaillances à la fois sur les plans offensif et défensif.

Page 16

EDITORIAL

Jeunesse

Page 3

ÉDITORIAL

Jeunesse

Segment essentiel de la société, la jeunesse reste et restera encore et toujours au cœur des préoccupations des pouvoirs publics engagés à trouver des solutions idoines pour résoudre les problèmes les plus graves. Le but étant de sortir les jeunes délinquants de leur situation de vulnérabilité et de désœuvrement souvent faute de perte de repères de cellule familiale.

La perte de cette couche sociale du fait de l'analphabétisme, de l'addiction aux drogues et du manque d'activité économique constitue une épine sous le pied des autorités qui à travers plusieurs initiatives tentent de l'extirper. L'objectif est de lui faire jouer sa partition dans le processus de développement du pays.

On peut donc considérer que la création d'un haut-commissariat à la justice restaurative et la mise en place du Conseil consultatif de la jeunesse s'inscrivent dans cet idéal. La contribution de la jeunesse en général à ce processus passe avant tout par une prise de conscience de la place qui est la sienne au sein de sa communauté, en particulier et de la société tout entière, en général. Pour y parvenir, conscientiser, éduquer et former ceux qui sont en âge de scolarisation serait d'un apport considérable.

Vu sous cet angle, la formation sur la culture de la non-violence initiée par le haut-commissariat à la justice restaurative permettra d'être à l'écoute de ces jeunes parfois abandonnés à leur propre sort. Ce qui conduira ou devrait conduire à envisager des pistes de solutions susceptibles de changer leur mentalité et reconvertir ceux de plus en plus nombreux qui justifient leurs actes déviants par la misère, le chômage et l'oisiveté, bien que certains d'entre eux soient mineurs.

Le fait qu'il n'y a pas d'avenir prospère sans une politique ambitieuse d'encadrement de la jeunesse, le gouvernement qui en a conscience continue de jouer sa partition en la matière. Mais la lutte contre la délinquance juvénile étant une affaire de tous, pouvoirs publics, familles, société civile et confessions religieuses doivent chacun apporter une pierre à l'édifice pour résorber le phénomène grandissant des « Bébés noirs ».

Les Dépêches de Brazzaville

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Des innovations dans le règlement intérieur de l'Assemblée nationale

Les documents fondamentaux de l'Assemblée nationale, notamment les règlements intérieur et financier, adoptés au cours de la session inaugurale, tenue du 16 au 30 août à Brazzaville, ont incorporé un certain nombre d'innovations dont celle relative à l'affectation de deux voitures de fonction à chaque député.

La représentation nationale a pris plus de trois heures pour adopter le 29 août son nouveau règlement intérieur, faisant office de loi organique de l'Assemblée nationale. Pour cause, de nombreux élus du peuple voudraient voir clair sur certaines de leurs préoccupations n'ayant pas trouvé de réponse au cours de la quatorzième législature. Il s'agit, entre autres, de l'éternel conflit entre les députés titulaires et leurs suppléants à propos des véhicules de fonction, ainsi que de l'octroi des passeports diplomatiques.

En effet, certains députés se sont séparés de leurs suppléants à cause de la gestion du moyen roulant. « Le bureau nous a trahis lors de la quatorzième législature devant le ministère des Affaires étrangères qui nous avait retiré le passeport diplomatique sous prétexte que c'était du domaine de la loi. Nous voulons que chaque député ait droit à son passeport diplomatique, c'est un droit légitime. Concernant le problème des véhicules des députés, il faut qu'on règle cette affaire où des ministres disputent les voitures avec les députés alors qu'ils en ont au gouvernement », a lâché Jean-Claude Ibovi qui appuyait son collègue Joseph Mbossa sur la question du passeport diplomatique.

En effet, selon ce dernier, les députés de la mandature 2017-2022 se sont également vu retirer le droit d'avoir les agents de sécurité. « Le règlement intérieur est une loi organique pour l'Assemblée nationale; la Consti-

tution stipule que la loi détermine le statut du député. Le bureau devrait prendre toutes les dispositions pour que la loi soit appliquée et même par le gouvernement », a souhaité le député d'Abala.

Le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvuba, a indiqué que le règlement intérieur prenait en compte la plupart des préoccupations des députés. « Nous prenons le risque d'acheter deux voitures pour un député. En prenant en compte l'entrée en fonction, les incompatibles qui partent et les suppléants qui arrivent. Si le titulaire prend la voiture, il faudra en acheter une autre pour le suppléant. C'est un progrès, une révolution, cela n'existait pas », a-t-il expliqué.

Lutter contre les absences répétées

Dans le but de renforcer la gouvernance institutionnelle au niveau de l'Assemblée nationale, le règlement intérieur prévoit des retenues sur la prime de session des députés qui brilleront par une absence notoire lors des séances plénières et des travaux en commission.

Le règlement intérieur ne tranche pas sur la question d'incompatibilité

Certains députés ont également voulu que le règlement intérieur puisse trancher sur la question de l'incompatibilité des élus, surtout lorsque le suppléant siégeant décède au moment où le titulaire du poste occupe une haute fonction. Des cas déjà enregistrés dans

les deux circonscriptions électorales de Mindouli, dans le département du Pool, entre 2009 et 2010 ; 2017 et 2020 « En cas de décès du suppléant siégeant, quelle est la procédure mise en place concernant le siège au niveau de l'hémicycle ? Nous avons un gouvernement dont les membres sont pour la majorité des députés ; s'il arrive qu'en cours de mandat le suppléant siégeant décède, est-ce que le ministre démissionne de ses fonctions pour regagner l'Assemblée nationale ? Le règlement intérieur ne prend pas en compte ces aspects », a regretté le député Rick Gérard Bokilo.

Si le président de cette institution pense que la situation de Mindouli était intervenue presque à la fin de la mandature, la loi n°9-2005 du 23 mai 2005 fixant les conditions d'organisation des élections législatives et sénatoriales en cas de vacances de siège et complétant le titre II de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale y apporte une réponse. « Les élections ont lieu lorsque le suppléant qui a remplacé le député décède ou démissionne et que le député titulaire se maintienne à une situation d'incompatibilité. Cela veut dire qu'en cas du décès du suppléant, le député titulaire a deux options : s'il accepte de revenir c'est tant mieux mais s'il se maintient de la situation d'incompatibilité, on doit organiser une élection partielle », a expliqué Charles Nganfouomo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Lancement de la formation sur les nouveaux programmes

La formation permettant aux enseignants de s'imprégner des nouveaux programmes scolaires, qui entreront en vigueur dès la prochaine rentrée des classes, a été lancée le 1er septembre à Brazzaville.

Assurer la qualité de l'enseignement pour tous demeure un défi que le Congo cherche à relever, à en croire le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. « Cela ne peut se faire sans s'assurer au préalable non seulement de la pertinence des contenus des programmes éducatifs, mais aussi du niveau de maîtrise de ces contenus par les enseignants », a-t-il déclaré, lors du lancement de la formation des enseignants sur le maniement des nouveaux programmes scolaires qui entreront en application à la rentrée des classes prévue en octobre. La formation concerne, en effet, les enseignants des secteurs public et privé. Elle se fera en quatre vagues. La première se déroule, pour le privé, du 2 au 10 septembre dans les départements de Brazzaville, des Plateaux, des deux Cuvette, de la Sangha et de la Likouala. La deuxième vague, pour les enseignants du public, aura lieu du 20 au 29 septembre dans les départe-



Partenaires et organisateurs de la formation/Adiac

ments de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Kouilou, du Niari, de la Lekoumou et du Pool. Les enseignants du secteur privé seront encore en formation du 22 septembre au 1er octobre et du 1er au 9 octobre pour ceux du public. « En dehors des enseignants, il y a aussi le personnel d'encadrement, notamment les inspecteurs et conseillers pédagogiques qui prennent part à cette formation », a précisé le

coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), Calixte Kolyardo.

Les programmes scolaires réaménagés concernent les niveaux CP1 et CP2 pour le cycle primaire, la 5e et 6e pour le collège (mathématiques, français, les sciences de la vie et de la terre). Il en sera de même pour les CE1, CE2, CM1 et CM2, pour le primaire, et 4e et 3e pour le secondaire, à partir de la

rentrée scolaire 2023-2024.

« Nous nous réjouissons que le Congo ait pris l'engagement de renforcer son système éducatif par la réforme curriculaire actuelle de l'éducation de base », a fait savoir la représentante de la Banque mondiale, Korotoumou Ouattara. Il convient de rappeler que ladite banque finance, entre autres, le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif au Congo.

Le réaménagement des programmes scolaires, selon le ministre Jean Luc Mouthou, s'explique par le fait que depuis des années le système éducatif congolais est confronté à de sérieux problèmes internes : les déperditions et redoublements massifs, tant au primaire qu'au secondaire. A cela s'ajoute également la qualification déficiente des enseignants. Au plan externe, il a évoqué l'évaluation du Praased 2014 qui situe le Congo parmi les pays les moins performants sur les dix évalués. Partant de là, le gouvernement a entrepris la gratuité dans l'enseignement tout comme la mise en œuvre du Projet d'appui à l'éducation de base de 2004 à 2013. Malheureusement, les faiblesses ont été constatées en mathématiques et en français lors de l'évaluation du Praased 2019.

Avec les modifications apportées qui intègrent les notions émergentes dans les programmes scolaires, le gouvernement veut améliorer les performances du système éducatif.

Rominique Makaya

COMMISSION D'AGRÈMENT

66 dossiers des écoles privées jugés favorables

La Commission d'agrément des établissements privés de l'Enseignement technique et professionnel a donné, le 31 août, un avis favorable à certains dossiers des écoles privées à l'issue de la neuvième session ordinaire de la commission ouverte à Brazzaville par le ministre de tutelle, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

L'objectif est d'aboutir à la qualité des établissements privés répondant aux normes de l'enseignement technique et professionnel.

Au total, cent huit dossiers ont été soumis à l'examen à cette session dont soixante-six ont reçu un avis favorable et quarante-deux un avis défavorable, soit un pourcentage de 61,11 %.

A l'enseignement technique, quatre-vingt-cinq dossiers ont été présentés dont quarante-quatre agréés et quarante-et-un non validés, soit un pourcentage de 51,76%.

Par contre, à l'enseignement professionnel vingt-deux établissements ont reçu un avis favorable sur vingt-trois dossiers présentés. Un seul dos-

sier a été jugé défavorable, soit un pourcentage de 95,65%.

A l'ouverture des travaux, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a indiqué que la neuvième session a été un exercice de responsabilité à double titre : une occasion pour le gouvernement de déléguer une partie de l'avenir du pays à certains concitoyens ayant choisi librement d'appuyer l'Etat dans le domaine de la formation d'un côté et de l'autre, une exigence pour ne pas apparaître comme une simple formalité afin de conférer à certains établissements le droit de former la jeunesse. Au terme des travaux, une seule recommandation a été prise. Les commissaires ont sollicité auprès du minis-



Une vue des participants de la commission d'agrément (Adiac)

tère des Finances la prise en charge de la Commission d'agrément du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel.

De son côté, le secrétaire permanent de la Commission,

Jacques Elongo, a relevé que le secrétariat technique de la commission d'agrément est à la recherche de la qualité et de l'excellence.

Il s'évertue à enrichir les méthodes et procédures d'éva-

luation aux fins d'inciter les établissements privés à se mettre à l'abri de la médiocrité et d'autres maux qui n'honorent guère notre système éducatif.

Lydie Gisèle Oko

AFFAIRE BRAQUAGE CHEZ MÈRE ALICE

La police sort de son silence

Le commandant de la sécurité publique du Commandement des forces de police, le colonel Didace Yobi, a animé un point de presse, le 1er septembre, au cours duquel il a éclairé l'opinion nationale sur l'affaire du braquage chez Mère Alice qui défraie la chronique depuis quelque temps à Brazzaville.

Dans son adresse, le colonel de police Didace Yobi a fait savoir que face à la résurgence du phénomène criminel qui, ces derniers temps, gagne des proportions considérables, particulièrement dans les grandes villes du Congo, et suite au vol à main armée suivi des coups et blessures volontaires aggravés, perpétrés dans la nuit du 8 au 9 août 2022, au n°79 de la rue Djoué à Moungali, quatrième arrondissement de la ville de Brazzaville, à une heure du matin, le commandant des forces de police a ordonné l'ouverture d'une enquête aux fins de traquer et de retrouver sans délai les présumés auteurs.

C'est ainsi que concernant le vol à main armée, la police a évoqué les faits ci-après. Dans la nuit du 8 au 9 août, à l'adresse sus-indiquée, trois assaillants armés de

machettes, après avoir escaladé le mur de clôture et brisé les baies vitrées de la porte principale, ont fait irruption dans la maison occupée par les dames Anaëlle Carine Nina Sayité, Michelle Alice Ogode et Stécia Mpoutou, toutes majeures, de nationalité congolaise, les deux premières résidant en France et en séjour à Brazzaville depuis plus d'un mois.

Les assaillants ont grièvement blessé deux d'entre elles à coups de machettes, avant d'emporter deux sacs à main contenant : 87 euros ; quatre millions trois cent quinze mille (4.315.000) francs CFA ; des documents administratifs ; trois téléphones. Sur la base des renseignements recueillis par la police, et en application des articles 381 du Code pénal et 37 du Code de procédure pénale, neuf personnes ont été interpellées et

trois autres en fuite sont activement recherchées. Tout en précisant que parmi les personnes interpellées figurent deux agents de police.

Belvie Engambembongo alias Avy, cerveau penseur, le capitaine de police Romuald Manounou alias Morgan, innocenté

Pour le colonel de police Didace Yobi, à la lumière des auditions, il ressort que le nommé Belvie Engambembongo alias Avy, actuellement en fuite, en est le cerveau penseur. Il a eu pour co-auteurs et complices les nommés : Junior Prince Mangalala ; l'adjudant-chef de police Alain Kanga, alias Alino ; l'adjudant de police Severin Brice Eyaba, alias Patou Casis ; Romaric Bassoba Akouba ; Didier Ekondi ; Didier Ehoudé ; Mistral Konga



Les présumés auteurs du braquage chez Mère Alice./Adiac

Ibombo ; Jordan Judes Mbemba. Toutes les personnes actuellement placées en garde à vue seront présentées au procureur de la République.

Par ailleurs, le commandant de la sécurité publique a indiqué qu'il y a des vidéos d'auditions des présumés délinquants qui circulent sur les réseaux sociaux mentionnant le capitaine de police Romuald Manounou alias Morgan et le brigadier-chef Stève Herman Golielet alias Choupet. Ces derniers, précise-t-il, ont été entendus régulièrement sur procès-verbal, et il est établi qu'ils ne sont nullement impliqués dans l'enquête en cours. Cependant, une enquête administrative a été ouverte pour faire la lumière sur les faits relevés dans

les vidéos.

S'agissant de ou des auteurs ayant posté ces vidéos sur les réseaux sociaux, il convient de préciser que cet acte porte délibérément atteinte non seulement à la dignité et à l'honneur des personnes exposées, mais aussi constitue une atteinte flagrante au caractère secret de la procédure tel que dispose l'article 11 du Code de procédure pénale. Par conséquent, au regard de la gravité de ces faits, une enquête a été ouverte pour retrouver le ou les auteurs en vue de prononcer des sanctions qui s'imposent, a conclu le commandant de la sécurité publique du Commandement des forces de police, le colonel de police Didace Yobi.

Bruno Okokana

DROITS DE L'HOMME

Une marche envisagée pour revendiquer l'obtention de passeports

Se faire établir un passeport relève d'un parcours de combattant. Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda, a annoncé le 31 août à Brazzaville, au cours d'un point de presse, l'organisation d'une marche pacifique visant à interpeller les autorités habilitées à faire face à cette crise de délivrance de passeports.

L'Observatoire congolais des droits de l'homme, organe de défenseur des droits de l'homme, s'est dit préoccupé concernant le cas « des étudiants congolais qui s'impatientent à obtenir leurs passeports, il y a cinq ou six mois pour les uns et près d'un an pour les autres ».

« Nous prévoyons organiser dans un bref délai une marche pacifique pour revendiquer le respect de nos droits », a indiqué Franck Chardin Aubin Tchibinda, dans la note de position publiée aux médias.

Le directeur exécutif de l'OCDH se réserve le droit d'ester en justice les responsables de l'administration si jamais dans un délai raisonnable cette situation n'est toujours pas résolu. Ce dernier a évoqué également l'article 47 de la Constitution : « Tout citoyen qui subit un préjudice du fait de l'administration a le droit d'agir en justice, dans les formes déterminées par la loi ». En rapport avec le traitement réservé aux demandeurs de passeports, le directeur exécutif de l'OCDH argumente qu'« il n'y a pas d'égalité dès lors que les uns, ayant un nom connu, ou se glissant dans la corruption en déboursant des sommes d'argent équivalent parfois au quadruple du montant ré-



Franck Chardin Aubin Tchibinda

glementaire obtiennent leurs passeports en un temps record, tandis que les autres issus des familles modestes subissent ».

Il réaffirme que ceux en charge de gérer la chose publique violent l'article 15 et 29 de la Constitution qui disposent que « Tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à la protection sociale » et « L'Etat assure l'épanouissement de la jeunesse. A ce titre, il garantit notamment : le droit à l'éducation et l'égal accès à l'enseignement et à la formation ».

Le dépassement de délai de dé-

livrance de passeport est justifié par le manque de cartons, selon l'administration. De son côté, l'OCDH considère cela comme une manière de : « briser le rêve d'aller étudier à l'étranger ». Enfin, le décret n°2013-226 du 7 juin 2013 portant institution du passeport Cémac ordinaire certifie que : « le passeport Cémac ordinaire est délivré par le ministère en charge de la police nationale, dans un délai de quinze jours au moins, à tout citoyen Congolais ».

Fortuné Ibara

ENTREPRENEURIAT

Bientôt l'incubation de la 3^e cohorte pour les jeunes entrepreneurs

Le secrétaire général de la fondation Telema, Jesse Franck Goma, a annoncé le 27 août à Brazzaville, au cours d'un point de presse, la diffusion du prochain appel à projets pour les jeunes entrepreneurs congolais.

La diffusion se fera sur toute l'étendue du territoire à travers la radio, la télévision, la presse, les affiches, flyers et réseaux sociaux virtuels, etc. Le processus de cet appel à projets passe par le lancement de la campagne d'inscription des jeunes entrepreneurs congolais. À l'ouverture de cet appel à projets, les jeunes entrepreneurs congolais pourront postuler en ligne à travers le site web de de la fondation Téléma.

Ainsi, les entrepreneurs dont les projets seront sélectionnés après soumission bénéficieront d'un soutien technique et financier garanti au sein de l'incubateur Telema.

« Inscrire ces jeunes entrepreneurs congolais, bénéficiaires des fonds de la fondation Telema, est une démarche engagée par les experts de notre organisation. Notre incubateur accompagne les jeunes entrepreneurs pour concrétiser leurs idées jusqu'à la création d'entreprise », a indiqué Jesse Franck Goma.

Actuellement, l'incubateur de la fondation Telema compte à son actif près de cinquante-sept promoteurs de projets. En 2021, la première cohorte a enregistré trente-un promoteurs de projets dont seize garçons et quinze filles. En 2022, la deuxième cohorte a reçu vingt-six promoteurs de projets, soit treize filles et treize garçons.

Au profit des jeunes entrepreneurs congolais, l'incubateur de la fondation Telema s'attelle à travailler également sur l'étude du marché, la formalisation des entreprises, le dépôt des brevets, la revendication de leurs droits d'auteur et ainsi s'assurer une plus grande crédibilité face aux partenaires, notamment financiers, et concrétiser le développement de leurs idées et produits.

« Notre fondation aide ses promoteurs de projets à s'approprier de leur business plan bancable. Et nous les accompagnons auprès des partenaires financiers, nous les aidons à formaliser leurs entreprises et à breveter leurs produits auprès des institutions comme l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle », a affirmé Jesse Franck Goma.

F.I.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Afrique subsaharienne menacée de températures « très dangereuses »

Selon une étude, l'Afrique subsaharienne sera menacée par des températures « très dangereuses » pour les humains à l'horizon 2100, même si les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat étaient tenus. Des saisons de plus de six mois à près de 40°C pourraient devenir banales en Afrique subsaharienne et dans le sous-continent indien.

Une étude parue dans la revue *Communications Earth and Environment*, intitulée « Projections probabilistes de l'augmentation du stress thermique due au changement climatique », réalisée par des chercheurs d'Harvard University et de l'Université de Washington, place l'Afrique subsaharienne parmi les principales régions menacées par des températures « très dangereuses » pour les humains en 2100. Cette étude s'est fondée sur des données climatiques passées et des projections futures concernant les croissances démographique et économique et les émissions de carbone. En effet, les habitants des régions tropicales, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne et du sous-continent indien risquent d'être confrontés d'ici

la fin du siècle à des « températures dangereuses » pour les humains durant « la plupart des jours d'une année typique », même si les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat sont atteints.

Au cas où tous les pays ne parviendraient pas à maintenir l'augmentation de la température mondiale à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, les zones tropicales pourraient faire face à des « températures extrêmement dangereuses » pour les humains sur de longues périodes. Dans le pire scénario, ces températures pourraient durer deux mois de l'année dans les régions les plus affectées, en tête, l'Afrique subsaharienne et le sous-continent indien.

L'étude définit comme « dangereuses » pour les humains,

les températures à partir de 39,4°C, et « extrêmement dangereuses » à 51°C. Pour les auteurs de l'étude, il est « quasiment certain » que certaines zones tropicales y seront confrontées à l'horizon 2100, sauf si les émissions chutent fortement. Hors zones tropicales, les épisodes de canicules dévastatrices risquent de devenir des phénomènes annuels, selon l'étude. En Europe occidentale, aux Etats-Unis, en Chine et au Japon, ces épisodes météorologiques dangereux pourraient se produire de trois à dix fois plus souvent par rapport aux niveaux enregistrés actuellement. Par ailleurs, l'étude s'attend à ce que les objectifs de l'Accord de Paris ne soient pas tenus, prévoyant un réchauffement de 1,8°C en 2050 et

comme scénario le plus probable +3°C pour 2100, avec pour conséquence des périodes de températures « cauchemardesques ».

Une agriculture africaine sous pression climatique

Des changements climatiques, tels que la hausse des températures et la réduction des réserves en eau, ainsi que la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, ont un impact sur l'agriculture. Si ces tendances climatiques actuelles se poursuivent, la production de blé pourrait enregistrer une baisse de 10 à 20% d'ici à 2030. La baisse des rendements agricoles et l'accroissement démographique exerceront certainement une pression supplémentaire sur un système de production

alimentaire déjà fragile. Dans un tel contexte, si la situation actuelle perdure, l'Afrique ne pourra subvenir qu'à 13% de ses besoins alimentaires d'ici à 2050. Cela fera également peser une nouvelle menace sur les quelque 65% de travailleurs africains dont la subsistance dépend de l'agriculture, y compris sur les enfants et les personnes âgées - premières victimes de l'insécurité alimentaire. À l'heure actuelle, quelque 250 millions d'Africains souffrent déjà de la faim. D'ici 2050, il suffira d'une augmentation de 1,2 à 1,9 degré Celsius environ pour accroître entre 25 et 95% le nombre d'Africains sous-alimentés (+25% en Afrique centrale, +50% en Afrique de l'est, +85% en Afrique australe et +95% en Afrique de l'ouest).

Noël Ndong

ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'OMS et l'Unicef invitent les Etats au respect de leur engagement

Dans le but d'attirer l'attention des gouvernements du monde et des ministres en charge la gestion des structures de santé sur les risques de propagation des maladies et infections chez les patients et les personnels de santé, suite au manque d'une politique adéquate liée à l'accès aux services d'hygiène de base dans les hôpitaux, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont publié, le 31 août, une enquête sur la question.

Intitulée « Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de soins 2000-2021 et lutte anti-infectieuse », cette expertise fixe pour la première fois la base de référence mondiale sur les services d'hygiène et précise que la moitié des établissements de santé dans le monde n'ont pas accès aux services d'hygiène de base, notamment à l'eau, au savon et aux produits hydroalcooliques, que ce soit sur le lieu de soins ou au niveau des toilettes. Et, environ six cent millions de personnes sont soignées dans des établissements sans aucun service d'hygiène et sont exposées à un plus

grand risque infectieux. Ce qui révèle l'ampleur du risque de propagation des maladies et d'infections pour les patients et prestataires de soins.

« Lorsque les prestataires de soins n'ont pas accès à un service d'hygiène, on peut considérer que les patients n'ont pas d'établissement de soins », a déclaré la directrice chargée de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et des questions liées au climat et environnement à l'Unicef, Kelly Ann Naylor, en ajoutant que quand les gens n'ont pas accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base, les hôpitaux et les

centres de soins peuvent devenir un piège mortel pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants. Cela s'illustre par le fait que chaque année environ six cent soixante-dix mille nouveau-nés décèdent des suites d'un état septique. Ce chiffre est scandaleux, parce qu'il s'agit-là des décès évitables.

« Les installations et les pratiques d'hygiène sont une exigence non négociable sur les lieux de soins. Leur amélioration est essentielle si l'on veut mieux se préparer aux pandémies, les prévenir et s'en relever. L'hygiène ne peut être assurée dans ces établissements sans

augmenter les investissements dans les mesures de base, notamment l'eau potable, des toilettes propres et la gestion sûre des déchets d'activités de soins », a déclaré la directrice du département environnement, changements climatiques et santé de l'OMS, Maria Neira.

Selon le rapport, la contamination des mains et des milieux contribue fortement à la transmission des agents pathogènes dans les établissements de soins et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Ainsi, les interventions visant à améliorer l'accès au lavage des mains à l'eau et au savon, ainsi qu'au nettoyage

de l'environnement constituent la pierre angulaire des programmes de prévention et de maîtrise des infections.

« J'encourage les États membres à redoubler d'efforts pour respecter l'engagement qu'ils ont pris à l'assemblée mondiale de la santé, en 2019 de renforcer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de soins et d'effectuer un suivi dans ce domaine », a conclu Maria Neira, précisant qu'en Afrique un établissement de santé sur onze, soit 9%, ne possède pas des installations sanitaires adéquates.

Rock Ngassakys

RÉFORME DE LA JUSTICE

Près de quatre-vingt nouveaux hauts magistrats dans le circuit

Les nouveaux hauts magistrats membres de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et ceux des parquets près ces juridictions ainsi que les magistrats de la Cour des comptes étaient devant le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 31 août, au Palais de la nation pour la cérémonie de prestation de serment avant leur entrée en fonction.

Ces hauts magistrats de l'Ordre judiciaire et ceux de l'Ordre administratif nouvellement nommés respectivement le 30 juillet et le 27 juin 2022 ont juré devant le magistrat suprême «de respecter la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo et de remplir loyalement et fidèlement, avec honneur et dignité, les fonctions qui leur sont confiées». Le président de la République, en sa qualité de magistrat suprême, a pris acte de leur serment.

Tour à tour, le procureur général près la Cour de cassation Mvonde Mambu Firmin, le premier président du Conseil d'Etat Mme Odio Nonde Marthe, le procureur général près le Conseil d'Etat Iluta Ikombe Yamama, les conseillers à la Cour de cassation, le premier avocat général près la Cour de cassation, les avocats généraux près la Cour de cassation, les deux présidents au Conseil



Le président Félix Tshisekedi posant avec les hauts magistrats assermentés/DR

d'Etat Funga et Esambo, les conseillers au Conseil d'Etat, les avocats près le Conseil d'Etat, le premier président de la Cour des comptes M. Munganga Ngwaka Jimmy, le procureur général près la Cour des comptes, les présidents des chambres à la Cour des

comptes, les conseillers maîtres à la Cour des comptes et les trente-quatre conseillers référendaires à la Cour des comptes se sont acquittés de cette obligation constitutionnelle devant le président de la République. La cérémonie revêtait un caractère particulier en ce sens

qu'elle traduit la volonté du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de poursuivre, sans désespérer, les réformes entreprises au sein de l'appareil judiciaire congolais. Pour les assermentés, cette cérémonie va au-delà du seul aspect protocolaire. C'est « un

engagement solennel pour eux de respecter la Constitution et les lois du pays dans l'exercice de leurs fonctions », a précisé le conseiller politique du président de la République. Cette série de nominations procède aussi du souci du président Félix Tshisekedi de consolider l'Etat de droit dans notre pays.

C'est une première pour la Cour des comptes, trente-cinq ans après, de voir ses conseillers maîtres et conseillers référendaires prêter serment en présence du président de la République et devant son autorité. Forts de ce serment, les assermentés de la Cour de compte vont renforcer le travail de police financière réalisé par l'Inspection générale des finances. Un renfort bien apprécié par Jules Alingete dans son travail de lutte contre la prédation et la gabegie financière.

Alain Diaso

KONGO CENTRAL

Un nouveau directeur général à la régie financière provinciale

La décision du gouverneur Guy Bandu Ndungidi prise près de deux mois après son entrée en fonction vise la maximisation des recettes propres à cette province.



Le gouverneur Guy Bandu Ndungidi visera la maximisation des recettes propres à la province/DR

Le gouverneur de la province du Kongo central, Guy Bandu Ndungidi, vient de nommer un nouveau directeur général (DG) à la tête de la Direction générale des recettes du Kongo central, DGR/KC. Richard Mavoka Mankatu remplace ainsi Julien Zamuangana à la tête de la régie financière provinciale.

Le nouvel argentier de cette province, nommé par l'autorité provinciale sur proposition du ministre provincial chargé du Budget et des Finances, Baby Vangu-ki-Nsongo, sera secondé dans ses fonctions par deux adjoints. Il s'agit de Victor Wosongolua Ngana Malonda et Floribert Bodi Nsasa, qui s'occuperont respectivement de la coordination des directions techniques et opérationnelles ainsi que de la coordination des directions administratives et financières.

Selon des sources proches du gouvernement du Kongo central, cette décision de Guy Bandu Ndungidi, prise près de deux mois depuis sa prise des fonctions, vise la maximisation des recettes propres à la province. L'opinion note également qu'alors que le nouveau DG est une personnalité connue de la province du Kongo central, celui qu'il vient de remplacer est plutôt proche de l'ancien vice-gouverneur et gouverneur par intérim, Justin Luemba.

Lucien Dianzenza

72E SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS

Jean-Jacques Mbungani présente la situation sanitaire de la RDC

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a pris part à la soixante-douzième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, qui s'est tenue récemment à Lomé au Togo.

L'objectif de la 72e session était, entre autres, d'évaluer et de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action globale pour la santé mentale 2013-2030 dans la Région africaine de l'OMS. Les Etats membres ont également discuté sur le budget programme 2024-2025 et sur la prolongation du 13e programme général de travail 2019-2023. Ils ont, par ailleurs, évoqué la question relative à la protection contre les risques financiers pour l'instauration de la Couverture Santé Universelle dans la Région africaine de l'OMS. Toutefois, le Comité régional s'est servi de ce cadre pour réfléchir et étudier la maîtrise de l'élimination et l'éradication intégrée des maladies tropicales et à transmission vectorielle dans la Région. Dans l'ensemble, toutes les questions possibles sur la gestion et la préservation de la santé humaine et son environnement ont été abordées au cours de cette table ronde. Plusieurs exposés ont marqué ces assises dont le mot d'ouverture officielle



Photo de famille des participants/DR

a été prononcé par le président togolais, Faure Gnassingbé. Le chef de l'Etat togolais s'est réjoui d'accueillir, pour la première fois dans son pays, cette rencontre de haute portée internationale. De son côté, le ministre Jean-Jacques Mbungani a décrypté la situation sanitaire de son pays qui est confronté à la résurgence des

épidémies, pandémies et autres maladies chroniques. Son discours a constitué aussi un plaidoyer afin d'aider la République démocratique du Congo à relever les défis, lutter contre certaines épidémies (choléra, Ebola, Monkeypox...) et aussi à contribuer au renforcement de son système de santé, dans le cadre de la mise

en œuvre effective de la couverture santé universelle. Notons que cette session a été également une occasion pour le Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, de passer en revue le rapport annuel sur les activités de l'OMS dans la région africaine.

De ce fait, le Dr Matshidiso Moeti

a félicité tous les États membres pour le succès et l'intensité de la 75e assemblée mondiale de la Santé et de la 151e session du conseil exécutif qui se sont tenues à Genève en mai 2022. Elle a souligné, en effet, l'appel lancé par les États membres pour un amendement des principaux organes directeurs de l'OMS. Pour Mme Moeti, la participation active des États membres a abouti à l'adoption des résolutions et des décisions qui revêtent un intérêt majeur pour la Région africaine.

Cependant, la directrice régionale a mentionné en particulier la recommandation du Groupe de travail sur le financement durable qui vise à accroître les contributions fixées afin d'atteindre un niveau ambitieux de 50 % du budget de base, les résolutions sur les ressources humaines pour la santé, les amendements au règlement sanitaire international (RSI, 2005), le renforcement des essais cliniques ainsi que la stratégie mondiale de lutte anti-infectieuse.

Blandine Lusimana

CARAVANE MÉDICALE EN OPHTALMOLOGIE

Près de cinq cents patients opérés gratuitement

Près de cinq cents patients sur plus de mille cas enregistrés ont subi une intervention chirurgicale des yeux réalisée par une équipe de médecins venus de l'Espagne, en collaboration avec les professionnels de santé congolais.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, s'est dit très satisfait du bilan de la première édition de la caravane médicale en ophtalmologie, initiée par la Fondation «Christine-Bahati» avec son partenaire de la Fondation «Elena Barraqueur», pour opérer gratuitement la population vulnérable de la capitale souffrant de la maladie de la cataracte. Le numéro un de la santé en RD Congo a effectué dernièrement une descente au Centre hospitalier Monkole, dans la commune de Mont Ngafula, pour visiter les malades qui ont bénéficié gratuitement de cette opération, grâce à l'accompagnement du gouvernement et ses partenaires.

Cette campagne s'est déroulée dans les meilleures conditions à l'hôpital Monkole, qui a été retenu comme un centre pilote pour cette première édition à Kinshasa. Le gouvernement a assuré la prise en charge des partenaires, y compris les chirurgiens espagnols qui sont venus avec leur armada de matériels médicaux modernes pour soigner les Congolais souffrant de la cataracte.

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Jacques Mbun-

gani, qui a été chaleureusement accueilli par le médecin directeur du Centre hospitalier Monkole, a félicité la «Fondation Christine-Bahati» ainsi que la «Fondation Elena Barraqueur» pour avoir accompagné le gouvernement congolais à assurer l'opération gratuite de la Cataracte en faveur de la population. «Je félicite toute l'équipe venue de l'Espagne pour accomplir cette mission salubre qui s'est réalisée un bon bout de temps. Au nom du gouvernement, nos remerciements vont à l'endroit de la Fondation «Christine Bahati» ainsi qu'à la Fondation «Elena Barraqueur» pour nous avoir accompagné à réussir ce projet. Il y a également une facilitation de la part de nos compatriotes de la diaspora tels que Cédric Isombe ainsi que de mes collaborateurs du cabinet qui se sont personnellement impliqués pour le succès de cette campagne. Sachez qu'opérer plus de trois cent cinquante personnes en cinq jours, avec ces résultats, est un gros défi et ça mérite des applaudissements», a déclaré le ministre de la Santé.

Et de rassuré : «J'ai entendu les cris du cœur des malades guéris, d'autres à moitié guéris et

les patients non opérés. Ce n'est pas fini. Si cette action a réussi, cela appelle à une suite. Nous allons rapidement nous organiser afin que les autres personnes qui n'ont pas pu bénéficier de cette opération, puissent aussi, dans

tout ceux qui ont des difficultés de vue. Nous restons ouverts au niveau du cabinet pour que nous évoluions dans les échanges.»

Pour sa part, Cédric Isombe, coordinateur et porte-parole de la Fondation «Christine Bahati» a,

pagner cette caravane médicale en ophtalmologie dont l'intérêt vise le bien-être de la population congolaise. Quelques patients guéris ont témoigné, à la même occasion, leur reconnaissance à la Fondation «Christine Bahati»



Le ministre de la Santé avec l'équipe des ophtalmologues/DR

les mois à venir, bénéficier d'une cure chirurgicale de la cataracte. Nous allons mettre tous les moyens nécessaires pour arriver à satisfaire la population, sur-

au nom de la présidente de cette ASBL, Liliane Massala, remercié le ministre Jean-Jacques Mbungani, qui n'avait pas hésité un seul instant pour s'engager et accom-

et ses partenaires, notamment le gouvernement et la Fondation «Elena Barraqueur» pour cette initiative louable qui leur a permis de recouvrer encore la vue.

Blandine Lusimana

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Olpa condamne l'interpellation de trois journalistes

L'ONG exhorte le commissaire provincial de la police à sensibiliser les agents de l'ordre à la protection du personnel des médias et de leur matériel dans le cadre de leur travail.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) condamne l'interpellation de Jojo Jibikilayi, Achede Milantesa et Emmanuel Tujibikila, respectivement journaliste et cameraman dans les magazines d'informations générales diffusés sur plusieurs chaînes de télévision émettant à Kinshasa dont Journal de la ville, Réalités plus et Pas de complexe.

Dans son communiqué du 31 août, l'ONG fait savoir que ces professionnels des médias ont été interpellés, le 29 août, par la police, à la place Rond-point Ngaba, alors qu'ils effectuaient un reportage sur un rassemblement des jeunes du parti politique Alliance pour le changement (AC) de l'ancien président du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean-Marc Kabund-a-Kabund.

Confondus aux membres de l'AC

L'Olpa note que les trois jour-



Des professionnels des médias couvrant une activité

nalistes ont été conduits au commissariat urbain du district de Mont-Amba, dans la commune de Matete, où ils ont été auditionnés par un of-

ficier de police judiciaire, qui les a accusés d'être membres du parti politique AC, avant d'être placés en détention. « La police a exigé un paie-

ment de dix dollars américains à chaque journaliste pour être traité avec dignité au cachot », a regretté cette organisation. Et d'indi-

quer que Jojo Jibikilayi a pu être relaxé tard dans la nuit du 29 août, alors qu'Achede Milantesa et Emmanuel Tujibikila ont recouvré leur liberté, le 30 août, à midi. Et leurs effets confisqués (camera, téléphones et autres effets) ont été restitués.

Tout en condamnant vigoureusement cette interpellation des professionnels de la presse en plein exercice de leur métier, Olpa note qu'il s'agit manifestement d'une violation de la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme. Jean-Marc Kabund-a-Kabund, rappelle-t-on, est actuellement incarcéré à la prison centrale de Makala pour outrage au chef de l'Etat.

Lors de cette manifestation, ses partisans réclamaient l'assignation en résidence surveillée de leur président conformément à la décision de la Cour de cassation.

Lucien Dianzenza

« La police a exigé un paiement de dix dollars américains à chaque journaliste pour être traité avec dignité au cachot »



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Avis de Recrutement : Responsable de Suivi des travaux Wash (H/F)

Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise pour une amélioration durable de la résilience des populations du département du Pool », mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise (CRC) et la Croix-Rouge française (CRF), il est notamment prévu de réaliser en régie :

- 07 ouvrages d'approvisionnement en eau potable équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) en sous-traitance ;
- 02 ouvrages d'approvisionnement en eau Potable électrique avec réservoir ;
- 01 Source de captage d'eau à NKO2.
- 10 blocs latrines genrés avec mur d'intimité et le dispositif lave-main en sous-traitance ;
- 1 bâtiment servant d'infirmerie scolaire en sous-traitance ;
- 2 poulaillers d'élevage avicole ;
- Rénovation du siège de la CRC Kindamba ;
- Mise en place de comité de gestion des ouvrages

Pour ce faire, la Croix-Rouge française emploiera un (1) responsable suivi des travaux de construction, qui sera en charge de seconder le Chef de projet auprès des entreprises en contrôlant les travaux de génie civil et d'hydraulique réalisés en sous-traitance sur le terrain.

Supervision générale :	Chef de sous Délégitation
Lien fonctionnel :	Coordonnatrice de programme
Supervision opérationnelle et hiérarchique :	Chef de projet
Classification :	Cadre de collaboration 1 ^{er} échelon (CC1)
Statut :	Salarié (e) à temps plein
Durée du contrat :	Contrat à durée déterminée (04 mois et 27 jours)
Lieu de travail :	Bureau CRC Kinkala
Horaires de travail :	Du lundi à vendredi : 8h00 à 16h30, les samedi selon besoin

A- Tâches spécifiques rattachées aux responsabilités principales :

- Suivi et contrôle des travaux en sous-traitance :**
 - S'assurer que le matériel, les équipements, les matériaux et les ressources humaines présents sur le terrain sont conformes à celui proposé dans l'offre technique du titulaire du marché.
 - S'assurer que les travaux en sous-traitance sont techniquement et correctement réalisés, en conformité avec les prescriptions techniques et les autres dispositions du contrat (notamment l'offre technique du titulaire du marché). Pour cela, le responsable suivi wash sera amené à se rendre quotidiennement sur les chantiers.
 - Planifier ses missions pour suivre les activités sous sa responsabilité et incrémenter les indicateurs de résultats. Rester à l'écoute des populations et acteurs de terrain et reporter à ses responsables hiérarchiques tous problèmes non techniques ou sécuritaires pouvant avoir des conséquences sur les activités ou sur sa sécurité.
 - Organiser des activités en synergie avec les activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
 - S'assurer de la prise de photographie des ouvrages et les fournir à son responsable.
- Assurer un reporting interne auprès de son responsable.**
 - Assurer un reporting interne au projet auprès de son responsable via la réalisation de rapports d'activités sur une base hebdomadaire.
- Assurer un archivage des documents de travaux.**
 - Gérer le bon archivage des documents du projet afférent aux chantiers de réalisation des ouvrages.
- Suivre les procédures interne de la CRF.**
 - Suivre les procédures CRF dans les domaines administratifs, financiers et logistiques en coordination avec le Chef de projet.
- Représentation de la Croix-Rouge dans le Pool**
 - Participer à la représentation de la CRF auprès des autorités, des bénéficiaires et des partenaires au développement impliqués dans la zone sur la même thématique.
 - Faciliter la mobilisation et l'adhésion communautaire autour des thèmes liés à l'amélioration de la santé, la promotion de l'hygiène et la gestion des infrastructures d'eau/assainissement.
 - Agir conformément aux procédures et code de conduite de la Croix-Rouge française et de la Croix-Rouge Congolaise.
 - Travailler en accord avec les principes fondamentaux du Mouvement Croix-Rouge et respecter le code de conduite.
 - Respecter le règlement intérieur de la Croix-Rouge française

B- QUALIFICATIONS REQUISES :

- Formation :** Diplôme dans le domaine du génie-civil ou de l'hydraulique (Bac + 3 minimum)
- Expérience :** Au moins 3 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues. Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation, copie du diplôme et copies des certificats de travail.

Lieu de dépôt : Bureau Croix-Rouge Française (Dans l'enceinte Croix-Rouge congolaise Kinkala)- ACPE départemental (Kinkala)

Les dossiers de candidature par e-mail sont à envoyer avec pour objet du mail « Candidature pour le poste de Responsable de Suivi travaux Wash » aux adresses : Patrice NGOULOU-NGOULOU (rh1-congo.fre@croix-rouge.fr et copie : hosd-congo.fre@croix-rouge.fr ; fin-congo.fre@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoi : Jeudi 15 septembre 2022 à 16h00
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. brazzaville, le 29 août 2022

NÉCROLOGIE

En toute solidarité patriotique, la communauté congolaise de France en général, et particulièrement celle demeurant à Perpignan et à Orléans, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès à l'âge de 55 ans du docteur Étienne Rufin Missamou, ancien enseignant à la Faculté des Sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville, survenu le 24 août 2022 à Bourg-en-Bresse (France).

Programme des obsèques :

Vendredi 2 septembre : recueillement à la salle Les Dîmes, rue du Pré Neuf 01000 Bourg-en-Bresse.

Pour tout contact / Pheigel Kiyindou.

Téléphone : 00 336 65 50 88 90

Samedi 3 septembre : inhumation au cimetière de Bourg-en-Bresse (France).



La famille, les enfants Ndiki et Stanislas Okasou ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua, Ouesso et Pointe-Noire, du décès de leur frère, grand frère, neveu, père et oncle Baudouin Ndiki (Bardin), agent à la Fonction publique, récemment nommé directeur départemental de la Fonction publique à Ewo (Cuvette-ouest), survenu le 23 août 2022. Le deuil se tient au domicile du défunt situé dans la commune de Kintélé sur la voie de la deuxième sortie nord de Brazzaville. Référence : Entre la résidence Elonda et la station service Total.

Le programme et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

V.CLUB

Présentation officielle de l'effectif composé de vingt recrues et vingt-deux anciens

L'AS V.Club a officiellement présenté, le 1er septembre, au stade des Martyrs de Kinshasa l'ensemble de son effectif de la saison 2022-2023.

Le club compte quarante-deux joueurs, dont vingt-deux anciens joueurs et vingt recrues. Quelques heures auparavant, le secrétaire général du club, Patrick Banichay, avait fait un communiqué annonçant la présentation de l'effectif. « Nous avons le plaisir de vous informer que le jeudi 1er septembre 2022, le comité de coordination de l'AS V.Club procédera à la présentation de nouveaux joueurs de la section football au stade des Martyrs à 14h. L'entrée est payante sauf pour les membres du Conseil suprême et ceux de nos différents comités. Les journalistes entrent sur présentation de la carte de presse », indiquait-il à l'intention de tous ceux qui voulaient se rendre au stade des Martyrs. Et les supporters des Dauphins Noirs de la capitale ont pris d'assaut les gradins du stade des Martyrs pour découvrir leurs joueurs pour la nouvelle saison.



Présentation officielle de l'effectif de V.Club pour la saison 2022-2023

Les vingt nouveaux joueurs recrutés sont Pululu Kingu, Apataki Tumbola, Kalonji Tshizubu, Imana Iote Zigi,

Ngoma Manianga, Modeste Osako Ngeleda, Norbert Kiatlua, Manassé Mutatu, Elliass Dianda, Etekiama Agiti, Shikito Lema Mabidi, Désiré Mbom-

ba Motu, Soufiane Ouedraogo, Mapata Mouandza, Ismaël Zagre, Nassif Ganiou, Junior Dande, Ekofo Bomenga, Samakwa Sam's et Mayele Soto.

Ils rejoignent donc au club les vingt-deux joueurs conservés au club, notamment, Nelson Lukong, Simon Omossola, Jaques Mangoba, Ebunga Simba, Longbango Mosobu, Jovial Rozan Varel, Guy Mfingi Mage-ma, Pascal Mbarga, Peter Mutumosi Nsilu, Merveille Kikasa Wamba, Sedou Mpoy Ntumba, Foe Ndongo, Franck Matemba Madilu, Marouf Tchakei, Éric Kabwe wa Bantu, Jeremy Mbuyi, Elie Mpanzu, Jacques Temopele, Glody Kikwama Mujinga, Serbi Alongo Ndombe et Obed Mayamba.

Arrivé deuxième à la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) qui s'est déroulée en une manche, V.Club affronte déjà le 11 septembre en déplacement au premier tour préliminaire aller de la Ligue des champions Gaborone United Sporting Club de Bostwana. Le match retour est prévu pour une semaine plus tard à Kinshasa.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO

MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risques
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

MUSIQUE URBAINE

Privat Kaporedji lance "Bala-Bala"

Le single de Privat Kaporedji sera disponible sur le marché du disque et sur toutes les plateformes de téléchargement, le 3 septembre à 18h, accompagné d'un clip vidéo. Dans cette chanson, l'artiste évoque la vie difficile des enfants dites de la rue.

Dans la chanson "Bala-Bala", une chanson de musique urbaine, Privat Kaporedji Mokolo Talangai a décidé de chanter pour les enfants de la rue qui n'ont pas pu bénéficier de l'éducation des parents. Dans cette chanson, il y a une partie où l'artiste dit : « *Je veux aller à l'école, mais je n'ai pas un père, une mère mais comment je vais aller à l'école ?* » Il y a une autre partie où il dit, « *Malgré que la rue m'a forgé, mais je veux vivre* ». Avant d'indiquer « *qu'il arrive aussi que nous qualifions les enfants de la rue de voleurs, de mendiants, sans savoir pourquoi ils le sont.* »

Outre le single "Bala-Bala", Privat Kaporedji Mokolo Talangai a sur la plateforme de téléchargement un titre intitulé "Éliminé" qui date de deux mois et demi déjà, ainsi que la chanson "Immuable" qui est diffusée sur plusieurs chaînes de télévisions africaines. Cette chanson a atteint déjà plus de 28 000 vues. « *Je rêve de gagner beaucoup d'argent pour me permettre de produire assez et d'aider les gens qui sont*

dans des situations difficiles, à travers une fondation que je vais créer », a-t-il émis le vœu, avant de déplorer le fait que les jeunes n'aiment pas beaucoup lire les journaux. « *Intéressons-nous à la lecture, surtout des journaux* », a-t-il lancé.

Né le 8 décembre 1991 à Brazzaville, Privat Octave Ngatsé, de son nom de scène Kaporedji Mokolo Talangai, Leader ya Mboka, est un artiste musicien-compositeur de nationalité congolaise. Il a commencé par se faire un nom dans la scène musicale de Brazzaville en 2017 avec son titre intitulé "Punda". Grâce à ce single l'artiste originaire du sixième arrondissement de la capitale devient influent et excelle plus vite dans la musique congolaise. Après beaucoup d'autres singles précédents, en 2020 il a lancé un single qui se hisse parmi les meilleurs titres les plus écoutés dans son pays et qui traverse les frontières, intitulé "Elombe" qui signifie en français "une personne forte ou courageuse". Dans cette chanson, l'artiste parle d'une

force de vie morale et non physique. Cette chanson bien reçue par le public s'est propagée au jour le jour.

En 2021, Mokolo Talangai Leader ya Mboka avait produit un nouveau titre sur le marché intitulé "Fimbo" qui signifie en français « La chicote ». Dans cette chanson qui suscite un succès fou dans l'industrie musicale du 242, l'artiste fait comprendre au public que tout acte incivique est punissable. Il chante dans une partie de ce morceau musical : « *Obomi libala oko suka mabe* » en lingala, qui veut dire en français « *Tu t'es divorcée, tu vas mal terminer ta vie* ». A travers cet exemple, l'artiste montre au public les principes justes de la vie.

Privat Kaporedji Mokolo Talangai est capable de faire de différents genres de musique. Il a déjà fourni des concerts au Congo et plusieurs collaborations. A ce jour, il n'a produit aucun album. « *J'ai commencé à faire de la musique en même temps que mes collègues DJ Firenze, DJ Otondo, et autres. Je me suis mainte-*



nu en mélangeant la musique urbaine et le coupé-décalé. Mon secret, c'est le travail. J'ai fait fi du succès, car le succès fait couler beaucoup d'artistes si l'on ne fait pas attention. Quant à la transition de DJ à l'artiste musicien, nous, les DJ, avons la facilité de devenir artiste musicien parce que nous sommes au contact permanent de la mu-

sique et nous avons l'oreille musicale, surtout si tu as la musique dans le sang. C'est DJH qui m'a donné l'envie de devenir DJ. Lorsque j'ai eu le goût de chanter, j'ai commencé à m'intéresser à Fally Ipupa, Maître Gim's, DJ Arafat », a expliqué l'artiste musicien Privat Kaporedji Leader ya Mboka.

Bruno Okokana

LES ATELIERS DE TOUMAÏ

Une initiative dédiée aux porteurs de projets cinématographiques africains

Ouvert du 25 août au 15 octobre, l'appel à candidatures aux « ateliers de Toumaï » vise à sélectionner des jeunes talents du continent pour des rencontres avec des experts en vue du développement et de coproduction de projets cinématographiques.

Portée par un collectif des professionnels des industries culturelles et Tchad Studio que coordonne le cinéaste-réalisateur tchadien, Aaron Padacke Zegoubé, la première édition des « ateliers de Toumaï » consiste en une formation, évaluation et un suivi de projets ainsi que de leurs auteurs. Sont éligibles aux ateliers de Toumaï les projets de longs métrages d'au moins 60 minutes, de fiction, de documentaire ou d'animation. Chaque projet doit être présenté par un réalisateur et un producteur, qui doivent être deux personnes différentes et chacun doit obligatoirement justifier de la nationalité d'un pays africain. Le but principal, derrière cette initiative, est le renforcement de la compétitivité des réalisateurs, réalisatrices et aussi des producteurs du continent africain pour éventuellement des partenariats

avec des grands laboratoires internationaux, la facilitation de leur accès aux fonds de financements, à des coproductions internationales et leur mise en étroite collaboration avec des mentors confirmés du continent.

En posant les jalons de sa

première édition, il s'agira désormais chaque année pour « les ateliers de Toumaï » de retenir dix projets de films et de convier dix binômes réalisateurs/producteurs, soient vingt personnes à la phase résidentielle d'incubation qui se déroulera du 20 novembre

au 2 décembre à N'Djamena. Les porteurs et porteuses de projets africains sélectionnés seront mis en relation avec des mentors pour travailler avant, pendant et après le laboratoire. Au terme de la semaine de formation, de rencontres et de présentations,

les « ateliers de Toumaï » prévoient pour les meilleurs projets des bourses de résidence d'écriture en Afrique ou en Europe.

Notons que le programme d'incubation annuel « les ateliers de Toumaï » tire son nom de la découverte au Tchad, en 2001, par le paléontologue et paléanthropologue français Brunet Michel, d'un crâne fossile vieux de sept millions d'années baptisé « Toumaï ». Pour conduire à bien et pérenniser l'initiative, les organisateurs des ateliers de Toumaï travaillent en partenariat avec le gouvernement tchadien, l'ambassade de France au Tchad, Asky, Distribution internationale des Films francophones, Office national des médias audiovisuels, Moulin d'Ande France, Yaoundé film Lab, etc. Les inscriptions se poursuivent gratuitement jusqu'au 15 octobre, en ligne.

Merveille Atipo





PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR LA MISSION DE CONTROLE ET DU SUIVI DU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'OPERATIONNALISATION D'UN DATACENTER NATIONAL (PRINCIPAL).

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 02 septembre 2022
 Pays : République du Congo
 Agence d'exécution : Unité de Coordination du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale.
 Nom du Projet/Etude : Mission de contrôle et du suivi du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal).
 Numéro de Prêt : 2000200000001
 Nom de la Demande de Propositions (DDP) : Mission de contrôle et du suivi du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal)
 Méthode de sélection : Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)
 Date de publication de l'AMI : 29 octobre 2021
 Date de publication de la DDP : 23 février 2022
 Date d'ouverture des propositions techniques : 31 mars 2022
 Date d'ouverture des propositions financières : 30 juin 2022
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 05 août 2022

Nom de l'attributaire du Contrat : Groupement International Building Service (IBS) - Congo / ASCA TELECOMSSA
 Nationalité : Congolaise
 Adresse : Cité des Flamboyants-2, Avenue de la liberté, camp 15 août, Brazzaville, Congo
 Montant du Contrat : 272.687.313,00 FCFA HT/HDD
 Date de démarrage du Contrat : 30 octobre 2022
 Durée d'exécution du Contrat : 13 mois
 Synthèse de l'objet du Contrat : s'assurer de la bonne exécution des travaux de construction d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal) pour le développement des startups au Congo. Plus spécifiquement, il s'agira de veiller au respect des plans de construction, et de suivre la réalisation de chantiers d'installation de l'ensemble des équipements informatiques et du système du réseau en fibres optiques, conformément aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale applicable dans les projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Nombre total de soumissionnaires : 04
 Nom : Groupement International Building Service (IBS) - Congo / ASCA TELECOMSSA
 Nationalité : Congolaise
 Adresse : Cité des Flamboyants-2, Avenue de la liberté, camp 15 août, Brazzaville, Congo
 Notes techniques : 76,27
 Prix évalués : 272.687.313,00 FCFA HT/HDD
 Notes finales : 96,27
 Classement : 1er
 Nom : Cabinet IDOM
 Nationalité : Espagnole
 Adresse : Avda. Zarandoa, 23 C.P. 48015 Bilbao - Espagne, Tel : +34 976 56 15 36
 Notes techniques : 74,40 points
 Prix évalués : 318.741.314,00 FCFA HT/HDD
 Notes finales : 91,50
 Classement : 2ième
 Nom : Groupement GLOBOTECH SARL / CABINET D'ARCHITECTURE KALOUPE
 Nationalité : Camerounaise
 Adresse : BP : 11526 Douala Cameroun, Tél. : 001 514 979 5807
 Notes techniques : 72,66

Prix évalués : 468.744.000,00 FCFA HT/HDD
 Notes finales : 84,29
 Classement : 3ième
 Nom : Groupement MG TELECOM & SERVICES - TELINNO CONSULTING LIMITED
 Nationalité : Ivoirienne
 Adresse : Cocody-Angré, 8ième Tranche LOT 81 Ilot 17 Res Soleil I PROBAT
 Notes techniques : 70,66
 Prix évalués : 573.459.065,00 FCFA HT/HDD
 Notes finales : 80,17
 Classement : 4ième
 N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

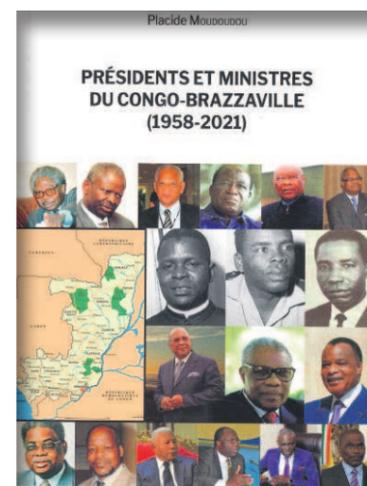
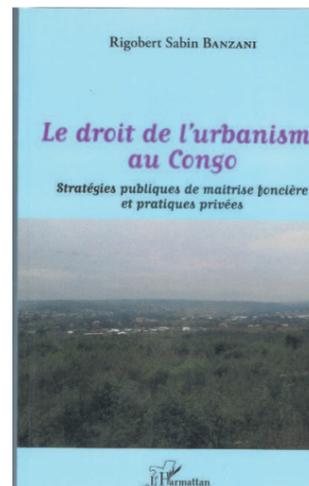
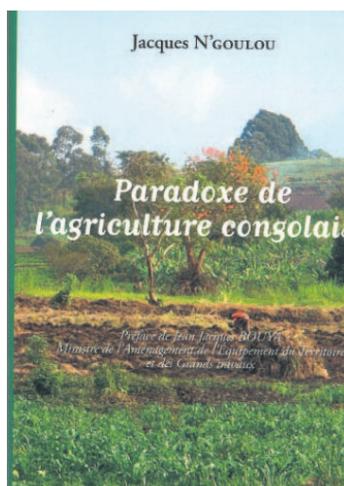
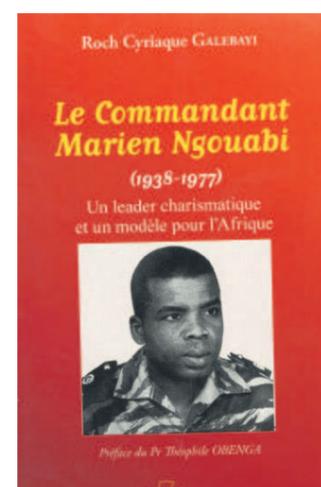
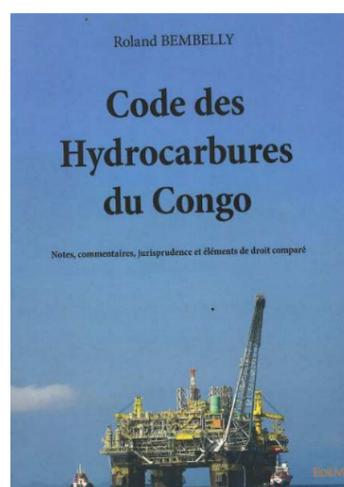
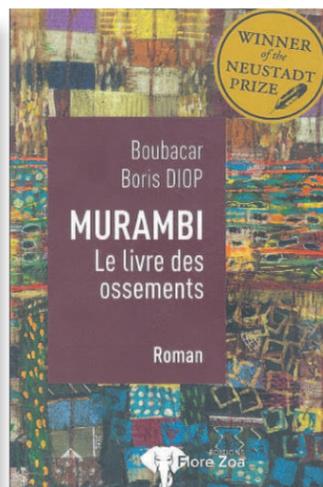
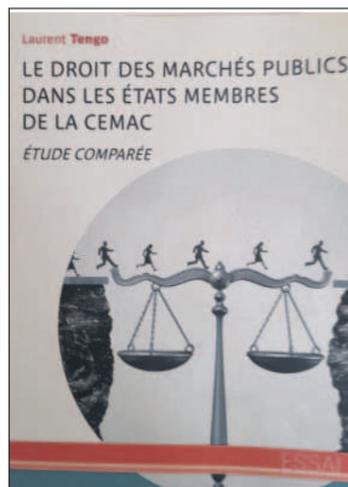
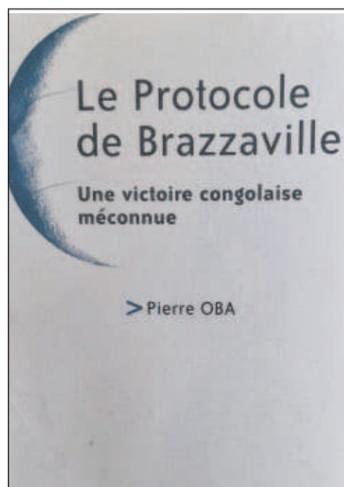
Fait à Brazzaville, le 31 août 2022

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA



EN VENTE



INTERVIEW

Yves Pambou Loembet : « Je ne suis pas particulièrement inquiet à l'idée de jouer en Ukraine »

Au lendemain de sa signature, le 23 août, le milieu de 26 ans s'est confié aux Dépêches de Brazzaville pour évoquer sa mésaventure au Gaz Metan Medias et ses aspirations en équipe nationale.

Les Dépêches de Brazzaville : Yves, après une demi-saison blanche, tu viens de signer un contrat d'un an avec le Metalist Kharkiv. Quelles sont les origines de ce transfert ?

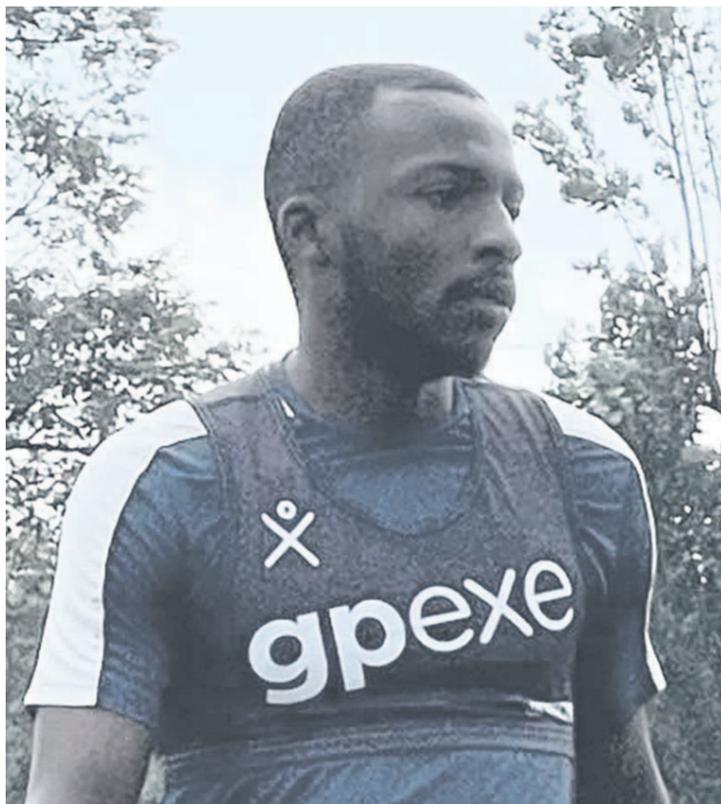
Yves Pambou Loembet : Le Metalist me suivait déjà lorsque j'étais à Grenoble. Le club était alors en troisième division (ndlr : dissous en 2016, le club a été re-fondé en 2020) et voulait monter une équipe pour retrouver la première division rapidement. Il faut savoir que c'est, après le Dynamo Kiev et le Shakhtar Donetsk, le troisième club du pays, avec des supers infrastructures et une histoire européenne. A l'époque, j'étais en Ligue 2 et j'avais d'autres ambitions. Aujourd'hui, le club revient vers moi, alors que je sors d'une période compliquée. C'est le bon moment pour commencer cette aventure commune.

LDB : Pour son retour en première division, le Metalist a été très actif sur le marché des transferts cet été avec 24 départs et 30 arrivées ?

Y.P.L. : Les nombreux mouvements s'expliquent par l'enchaînement des événements : lorsque la guerre a commencé, après la trêve hivernale qui est longue en Ukraine, le club était en préparation en Turquie. Comme il n'y avait aucune visibilité, certains gros salaires, comme les Sud-américains ont été prêtés en Europe ou dans leurs pays d'origine. Certains joueurs ont été prêtés au Dnipro 1, qui jouait la Ligue Europa et dont le propriétaire est le même qu'au Metalist. Maintenant que la compétition reprend, ces joueurs reviennent au club.

LDB : Et quels seront les objectifs ?

Y.P.M. : Dans un premier temps, intégrer le Top 4 ou Top 5, pour



ensuite reprendre la place historique du club dans le top 3 ukrainien, titiller les deux géants et retrouver la scène européenne le plus vite possible.

LDB : Avant ton arrivée ici, tu as connu une année galère avec six mois de chômage et surtout une rupture de contrat au Gaz Metan Medias. Peux-tu expliquer ce qu'il s'est passé en Roumanie ?

Y.P.L. : Ma première saison, sous les ordres du coach Jorge Costa (ndlr : ex-défenseur du FC Porto et de la sélection portugaise, passé sur les bancs du Gabon, du FC Tours, de Braga et de Sfax, entre autres) s'est plutôt bien passée (ndlr : 24 matches toutes compétitions confondues, 8 titularisations en 2020-2021), ce qui m'avait permis d'être rappelé par Valdo en sélection pour un stage. Mais la saison suivante, le club

a cessé de verser les salaires régulièrement. J'ai été le premier à saisir la Fifa, ce qui m'a valu d'être écarté du groupe. En décembre, après cinq mois sans salaire, j'ai demandé la résiliation de mon contrat. J'ai eu quelques offres de clubs roumains, mais je ne voulais connaître les mêmes problèmes de salaires non versés. Donc j'ai pris mon mal en patience jusqu'à l'offre de Kharkiv, un club sérieux et structuré.

LDB : Un club structuré dans le championnat d'un pays en guerre. Comment va s'organiser le championnat ? Es-tu inquiet ?

Y.P.L. : Le club s'est installé à Oujgorod, à quelques kilomètres de la frontière avec la Slovaquie et la Hongrie, car Kharkiv est situé dans la zone de guerre. Les clubs de l'est du pays se sont donc installés dans des villes de l'ouest,

qui est sécurisé, et où le championnat va se tenir. Plusieurs équipes sont à Oujgorod, d'autres à Lviv et le Dynamo et le Chakhtar sont basés à Kiev.

Quand j'ai signé, le championnat devait se jouer dans les pays limitrophes, mais la situation dans l'ouest a été considérée comme suffisamment sûre. Je ne suis pas particulièrement inquiet : en arrivant, j'ai vu que les gens vivaient normalement même s'il y a parfois des alertes aériennes, comme hier (ndlr : 24 août), le jour de l'indépendance de l'Ukraine.

LDB : Où en es-tu physiquement ? A combien de matches amicaux as-tu participé avant de signer ton contrat ?

Y.P.L. : J'ai rejoint l'équipe en stage de préparation en Turquie. J'ai joué contre Bodrum (ndlr : 1-0, 45 minutes de jeu le 17 juillet) puis Denizspor (ndlr : 0-0, titulaire, le 24 juillet). Nous sommes ensuite rentrés en Ukraine où nous avons joué contre deux équipes locales, puis nous étions invités à participer au Trophée Teresa Herrera, l'un des plus anciens d'Espagne. Nous avons perdu face au Deportivo La Corogne (ndlr : 2-4, il est entré à la 62e).

Aujourd'hui, je manque de rythme pour enchaîner des matches entiers, c'est pourquoi je n'étais pas sur la feuille de match lors de la première journée. Je vais travailler physiquement pour pouvoir être prêt à 100% pour la réception du Chakhtar Donetsk (ndlr : 5e journée, le 1er octobre).

LDB : A quel poste ton coach veut te faire jouer ? Et quel est le système de jeu de l'équipe ?

Y.P.L. : L'équipe évolue en 4-3-3, avec une défense à quatre, une sentinelle et deux numéros 8. Je serai l'un des deux. Un poste que je connais bien, mais dans un re-

gistre plus offensif que ce que j'ai eu à tenir en Ligue 2 ou en Slovaquie.

LDB : Tu ne comptes qu'un but en pro, une belle frappe, avec le DAC. Il va donc falloir peser plus dans les derniers mètres...

Y.P.L. : Oui, il va falloir que je sois décisif. Je vais aussi tirer davantage de coups de pieds arrêtés. C'est ce qu'on attend de moi.

LDB : C'est aussi la clé pour un retour en sélection. On imagine que c'est dans un coin de ta tête.

Y.P.L. : Bien sûr. J'ai toujours manifesté mon amour pour le drapeau et le maillot congolais. Donc ça me tient à cœur de revenir.

LDB : Tu as croisé la route de deux joueurs d'origine congolaise, Ismaël Kanda, et Alain Ipiélé. Peux-tu nous en dire plus sur eux ?

Y.P.L. : J'ai connu Ismaël Kanda au Gaz Metan Medias. Il a été capitaine des U19 de Lille en Youth League. Défenseur central ou latéral droit, c'est un jeune très prometteur. Il a besoin de gagner en confiance en lui. C'est ce qui lui a manqué en Roumanie pour s'imposer. Il a de vraies qualités de vitesse et de centre. Je pense que son passage au Vitoria Setubal peut lui permettre de gagner en assurance et de prendre son envol.

Avec Alain, nous fréquentions la même église en région parisienne. C'est un garçon qui a une bonne mentalité.

Né au Congo, il a fait ses classes dans les championnats d'Ile-de-France. Avec son transfert en National 1, il va pouvoir montrer ses qualités. Il a du talent et il est sérieux, je sais qu'il va réussir de belles choses.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Gabriel Charpentier signe à Parme pour trois ans

L'avant-centre franco-congolais est vendu par le Genoa à Parme, qui évolue également en Série B italienne.

Gabriel Charpentier va désormais pouvoir se concentrer sur le terrain : éloigné du rectangle vert par sa direction, qui souhaitait faire une belle plus-value, l'avant-centre de 23 ans a désormais trouvé un point de chute.

L'ancien Nantais s'est engagé pour les trois prochaines saisons en faveur Parma Calcio, actuel 8e de Série B italienne.

Auteur d'une saison remarquable l'an passé avec Frosinone (10 buts et 2 passes décisives en

22 matches joués), le natif de Pointe-Noire était convoité. Alors que l'intérêt du FC

Bruges, d'Anderlecht et de Valladolid était évoqué, Charpentier reste donc en Italie.

Pour le recruter, le quadruple champion d'Europe (Coupes de l'UEFA 1995 et 1999, Coupe des coupes et Super coupe d'Europe 1993), qui vise ouvertement la montée en Série A l'été prochain, aurait versé 3 millions d'euros au Genoa. En Emilie-Romagne, Charpentier va cotoyer le légendaire Gianluigi Buffon. Désormais fixé dans un club ambitieux, Charpentier va donc pouvoir se concentrer

C.D.





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

SOLUTION :
Le mot-mystère est : CAFÉ-THÉÂTRE

P	C	L	E	A	F					
L	A	H	O	R	E	M	O	R	A	L
P	O	L	O	G	N	E	L	I	E	
M	A	L	I	C	I	E	U	S	E	C
M	A	S	O	N	U	T	A	H		
D	O	E	N	N	U	I	T	R	I	
B	L	E	U	F	R	A	Y	E	R	
R	I	A	I	S	A	R	D	N	A	
L	I	T	T	E	R	A	I	R	E	
R	E	U	S	S	I	D	E	A	T	
S	A	C	H	I	U	R	E	S		
R	E	R	H	U	E	E	T	E		
B	R	I	M	E	R	E	N	T	T	
C	R	A	N	E	O	S	I	E	R	S
E	P	E	R	O	N	A	S	I	E	

B	O	C	A	L	C	A	I	D
A	I	E	I	M	A	M	O	
T	E	R	N	E	L	I	E	U
T	N	O	N	N	E	U	T	
E	D	E	N	O	R	D	R	E
A	C	R	S	I	O			
B	U	T	E	E	P	E	S	E
U	B	U	S	E	A	U	T	
L	E	R	O	T	E	O	R	
L	B	I	E	L	L	E	O	
E	R	O	S	I	L	E	N	
U	O	P	T	A	I	T		
B	A	N	N	I	S	F	E	R

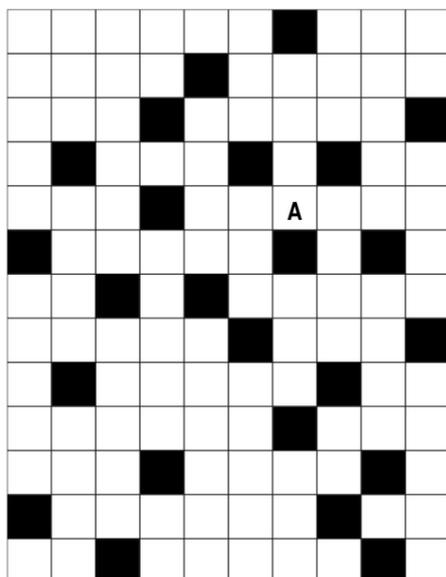
• SOLUTION DE LA GRILLE N°632 •

3	2	7	6	8	4	1	9	5
1	6	5	3	9	7	4	8	2
4	8	9	2	1	5	6	7	3
7	3	4	1	6	2	9	5	8
5	1	2	8	7	9	3	4	6
6	9	8	4	5	3	7	2	1
2	5	3	9	4	1	8	6	7
8	4	1	7	2	6	5	3	9
9	7	6	5	3	8	2	1	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°626 •

7	4	5	1	8	6	9	3	2
3	1	6	9	7	2	4	8	5
2	8	9	3	5	4	6	1	7
6	9	4	8	3	7	5	2	1
5	7	2	6	9	1	3	4	8
1	3	8	4	2	5	7	6	9
8	2	3	7	6	9	1	5	4
4	5	7	2	1	3	8	9	6
9	6	1	5	4	8	2	7	3

MOTS CASÉS 10X13 • N°117



- 2 LETTRES**
FA - ON - OR - OS - OU - PI - TA - US - UT
- 3 LETTRES**
AIR - ARA - BEE - DRU - EAU - EGO - EPI - EUS - EVE - FAN - GRE - GUI - REM
- 4 LETTRES**
ARMA - BEUR - ISBA - PAIN - PIED - RIEN - TELE - TETA - VUES
- 5 LETTRES**
AIEUL - ANCRE - ANTRE - ARIDE - BRADE - CRASH - IVRES - MEUTE - PAREE - PUREE - RAVIS - RESTE - RETRO - USEES
- 6 LETTRES**
BAROUD - EHONTE - ERABLE - ETEINS - EVASEE - REAGIR

CADDIE® VERSE UNE LARME	CAPITALE DU BANGLADESH MEMORABLES	RECONDUIRE CHANTEUSE FRANÇAISE	FILS DE CHEIKH	SITUATION DE CRISE VOISIN DE MAURICE	CONJONCTION DIVISION DU YEN
PRIORITÉ À L'ÂGE LÉGUME VERT			GRAND PORT FRANÇAIS CAPITALE DE CHYPRE		NON BLANCHI
REGIMBA IDENTITÉ BANCAIRE		PEINTURE SUR BOIS TERRIBLE TSAR		RÉCIPIENT VAGUE SUJET	
	RAILLER COLORE				ASSÈCHE
SERVIES À L'APÉRO LAMINA				CHARPENTE	
		DÉS LA NAISSANCE BOIS EXOTIQUE			PROTEINE DU LAIT
EMPLOIS	ANCÊTRE DEVENU AUGUSTE			PRESSION NERVEUSE	PARLER ROMAN ARTICLE
		ÉTAT AMÉRICAIN	SERA INFORMÉ FAIRE DES LONGUEURS		
AGRUMES PÉRIODE DES GLACES					
		LIBERTAIRES POISSON DE MER			VIEILLE VOLONTÉ COULE EN SUISSE
PRIS D'ASSAUT RAYON DE SOLEIL				DE BONNE HUMEUR	
	DURÉE DE VIE		ENTRE TERRE ET MER		
MÉPRISES					ÉPOQUE

• SUDOKU • GRILLE N°642 • FACILE

				9		3	
6	8			5	2		
	7		1		4		
	4			3	6	2	
9						5	
	1		7	9		6	
		8			2	5	
		3	8			1	2
9			4				

• SUDOKU • GRILLE N°633 • DIFFICILE

	7					5	
	1	2	6		7	3	4
5		6				9	7
			4	1	2		
				6			
			7	8	9		
1		3				6	5
	6	8	1		5	2	3
9							8

EPXPLUMEAUFFLCT
ZOUAVEOTRICOTAS
AKEREFLETFOONCO
NEMALACAHCFEIAL
ERUSTOTBLCRUDOD
KLFILUBAAGAZONA
HELTPTELOIVPNGT
SGEELPMETSTCAXE
ANADZADIAUOEAEA
AIUIRALNTDLCMMG
DSAPGLGEIALOORR
AZZIPSVBVUBRTAA
MERLUEIAUIQCAHF
RBREDLBGLANERCE
ALOMROFECAPORAL

- | | | |
|-----------|---------|----------|
| AGRAFE | DEVETU | PARASITE |
| ALCOOL | ECORCE | PIZZA |
| ALEVIN | EXACT | PLUMEAU |
| ANODIN | FLEAU | POKER |
| APACHE | FORMOL | PUTATIF |
| ARMADA | FUMEUX | RECOLTE |
| ASHKENAZE | GAZELLE | REFLET |
| ATOME | GAZON | REQUIN |
| BALEINE | GLANER | SANGSUE |
| BRIGADE | GOUFFRE | SINGE |
| CACAO | GRENAT | SOLDAT |
| CALMAR | LAVABO | TEMPLE |
| CAPORAL | LIBIDO | TRICOT |
| CHACAL | LIPIDE | VIOLET |
| CHARME | MOBILE | ZOUAVE |

FIÈVRE JAUNE

Plus de quatre millions de Congolais vaccinés en dix jours

Le directeur du Programme élargi de vaccination, Alexis Mourou Moyoka, a fait, le 31 août, à Brazzaville le point de la campagne de vaccination contre la fièvre jaune et la rougeole organisée du 6 au 14 août dernier. Les résultats obtenus font état de plus de quatre millions de personnes vaccinées contre la fièvre jaune et plus d'1,5 million d'enfants contre la rougeole.



Le directeur du Programme élargi de vaccination, le médecin colonel Alexis Mourou Moyoka

La direction du Programme élargi de vaccination (PEV) estime avoir atteint largement les objectifs fixés par le gouvernement au terme de la campagne de vaccination. A propos du vaccin contre la fièvre jaune, le directeur du PEV a fait savoir que 4 112 476 personnes âgées de 9 mois à 60 ans et plus ont pu être vaccinées en dix jours sur les 4 300 112 personnes attendues, soit un taux vaccinal de 93,3%.

« Il nous reste encore près de 200 000 personnes à vacciner pour combler le gap et atteindre 100%. Nous allons lancer sous peu une opération de suivi visant à couvrir les zones dont le taux vaccinal s'est avéré faible, conformément aux orientations du gouvernement et du monitoring, question d'éviter la résurgence de l'épidémie dans le pays », a indiqué le médecin colonel Alexis Mourou

Moyoka.

Concernant la vaccination contre la rougeole, destinée aux enfants âgés de 6 mois à 9 ans, il a souligné qu'au total 1 726.547 enfants se sont fait vacciner, sur une cible d'1 615 000 enfants, soit un taux vaccinal de 107,9%.

Le directeur du PEV a souligné que le vaccin contre la fièvre jaune est à vie. Pour ce faire, il a appelé toute personne ayant pris la dose à bien conserver la carte vaccinale qui lui a été délivrée lors de la campagne, question de permettre aux équipes de contrôle de répertorier les indécis.

Notons que la campagne nationale intégrée contre ces deux maladies s'est exécutée avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, du Fonds des Nations unies pour l'enfance et de l'Alliance mondiale des vaccins et de la vaccination.

Firmin Oyé

APPEL À CANDIDATURES

Un salon d'art pour les acteurs culturels

Les artistes locaux et internationaux sont invités à participer au Bali arts market (Balama), qui se tiendra du 8 au 11 décembre 2022 à Douala, au Cameroun. L'appel est adressé aux praticiens et aux acteurs culturels évoluant dans les disciplines artistiques suivantes : Musique, théâtre, danse, cinéma, art plastique, humour, street art, conte, mode.

Les inscriptions sont ouvertes, via mail à l'adresse balamaofficiel@gmail.com, jusqu'au 10 septembre 2022. Les intéressés doivent fournir des pièces suivantes : présentation de l'artiste ou du groupe, captation vidéo d'une performance live ou d'un spectacle, des liens vers la page Facebook et la chaîne YouTube, une fiche technique du spectacle à proposer à Balama, une fiche présentant les membres de chaque groupe et leurs rôles.

La septième édition du Bali arts market, c'est aussi des expositions, le défilé de mode, la projection, le spectacle de musique, de performance, la danse et le théâtre. L'évènement s'organise chaque année.

Le Bali arts market encore appelé Balama est un évènement culturel primordial qui regroupe plusieurs artistes, créateurs, opérateurs culturels et scientifiques venus de divers horizons pour des échanges artistiques et professionnels. Il permet aux participants d'exposer leur savoir-faire, de nouer des partenariats, mais aussi de découvrir la richesse des cultures camerounaises. Cette plateforme artistique permet aux artistes plasticiens, acteurs de cinéma, peintres, musiciens, danseurs... de faire découvrir leurs créations.

« Balama » dans les langues bantoues peut signifier et renvoyer à tout ce qui est beau (hommes, femmes, objets, toutes créations ou créatures).

Rosalie Bindika

ELIMINATOIRES CHAN 2023

Dernière carte à jouer pour les Diables rouges

Mal embarqués dans les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) après leur défaite 1-2 face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine, les Diables rouges sont condamnés à marquer au minimum un but et à ne pas en concéder pour se qualifier pour la phase finale de la compétition qui se jouera en janvier 2023 en Algérie.

Le handicap n'est pas insurmontable le 4 septembre au stade Alphonse-Massamba Débat. Le but inscrit à l'aller sur penalty leur permet de conserver leurs chances de qualification comme si le match aller s'était soldé sur le score de parité. Le problème est que le match aller a symbolisé toutes les difficultés de l'équipe A à s'imposer dans le dernier geste. En défense comme en attaque, bref dans tous les compartiments, les Congolais ont montré quelques insuffisances qu'il faudrait vite corriger, car pour l'acte 2 de la double confrontation la moindre erreur se paiera cash surtout que les Diables rouges auront, selon le règlement, le privilège de recevoir.

La copie est à revoir de fond en comble et le reajustement du onze de départ pour faire sauter le verrou centrafricain s'impose quand on sait que les joueurs sur lesquels le staff technique misait ont plus que déçu. La meilleure défense est l'attaque dit-on. C'est justement dans ce secteur que vient la première déception. Pour gagner un match, il faut marquer des buts et une équipe qui ne marque pas assez ne peut pas aller loin. Les joueurs qui composeront la ligne d'attaque devraient se montrer à la hauteur en prouvant leurs qualités de finisseurs sans lesquelles le Congo n'ira pas en Algérie.

C'est un défi à relever dans la mesure où Kader Bidimbou, placé à la pointe de l'attaque a eu de meilleures situations mais il n'a pas été efficace, mis à part le penalty transformé pendant

qu'Exaucé Nzaou était l'ombre de lui-même. Et Dorcas Akanapio non plus n'a pris de bonnes décisions. Au milieu, Hardy Binguila, l'un des joueurs cadres, responsabilisé capitaine, a été moins inspiré que d'habitude alors qu'en défense Ferdinand Junior Gouari, l'un des meilleurs dans la phase de préparation, passait à côté de son match à l'image d'un Samy Farnese Mapembé qui n'a

« C'est la nature du joueur congolais. Quand il est sur la touche en rentrant il réagit mieux. Quand il commence il ne réagit pas. On ne doit pas nous blâmer d'avoir démarré avec Kader Bidimbou, Exaucé Nzaou et Prince Obongo. Nous avons juste remplacé Obongo pour sortir Binguila et ramener un autre joueur et cela a changé la physionomie du match »

rien apporté offensivement.

Ce tableau confirme notamment l'inconstance des joueurs locaux, capables de souffler le chaud et le froid jusqu'à plonger le staff technique dans le doute, car à l'heure actuelle il ne sait pas à quel moment faut-il les attendre à leur meilleur niveau.

« C'est la nature du joueur congolais.

Quand il est sur la touche en rentrant il réagit mieux. Quand il commence il ne réagit pas. On ne doit pas nous blâmer d'avoir démarré avec Kader Bidimbou, Exaucé Nzaou et Prince Obongo. Nous avons juste remplacé Obongo pour sortir Binguila et ramener un autre joueur et cela a changé la physionomie du match », a déclaré Jean Elie Ngoya à la conférence de presse d'après match aller. Et de poursuivre : « C'est un groupe de onze joueurs sur le terrain qui ont donné trois facettes différentes. Certains ont été bien dans le match, deuxième plus ou moins et un troisième pas tout à fait », a-t-il expliqué. Il faudra réunir tous les ingrédients pour se montrer à la hauteur car le match se joue sur tous les aspects surtout la partie physique. Or au match aller, pendant l'échauffement Jean Elie Ngoya a rapporté à la conférence de presse d'après les propos du préparateur physique selon lesquels les joueurs ne réagissaient pas bien.

La contre-performance est-elle due à un problème psychologique ? Seuls les entraîneurs sont bien placés pour trancher. Le Chan est la compétition au cours de laquelle les Diables rouges brillent par leur régularité. En six éditions, le Congo y a participé à trois reprises 2014, 2018 et 2021 et court après sa quatrième qualification à la phase finale du Chan après avoir manqué les éditions 2009, 2011 et 2016.

James Golden Eloué